

Coronavirus : réaction à l'allocution du président de la République

FO prend acte des annonces du président de la République quant aux dispositions requises pour faire face à la crise sanitaire, sociale et économique due à l'épidémie de Coronavirus.

En premier lieu, FO constate un discours reconnaissant quant à l'engagement des agents des services de santé, dont les services hospitaliers, ou encore de la recherche, qui tend à rompre avec une lecture strictement budgétaire et comptable qui a trop longtemps prévalu, et encore récemment, et conduit à une situation de grave difficulté. Cela doit valoir pour l'ensemble des services publics qui sont d'ores et déjà mobilisés et le seront fortement, de la fourniture d'énergie, à la continuité des transports, en passant par les services en charge de l'économie et de l'emploi notamment.

FO espère, et y sera attentive, que le discours tenu quant aux leçons qui seront tirées de cette situation vaudra plus largement.

Le président ayant tenu un discours volontariste sur le plan économique, évoquant des mesures massives de chômage partiel – en effet attendues – FO s'attend à ce que la ministre du Travail qui doit recevoir demain les organisations syndicales et patronales annonce qu'elle renonce à la mise en œuvre de la réforme restreignant les droits à indemnisation des demandeurs d'emplois et rétablisse ces droits tels que prévus par la convention négociée et signée entre les interlocuteurs sociaux en avril 2017.

FO renouvelle sa demande que dans une telle situation les Direccte soient mobilisées systématiquement pour assurer le suivi avec les organisations syndicales et patronales de la situation économique et sociale dans chaque département. FO appelle à ce sujet à ce que soient responsabilisées les entreprises « donneurs d'ordre » vis-à-vis des sous-traitants.

FO demande que, dans ce cadre, soit également assuré le suivi de la mise en œuvre des consignes sanitaires destinées à protéger la santé des salariés en particulier dans les TPE et notamment les secteurs de services à la personne.

FO relève que le président de la République a évoqué la limitation au maximum des rassemblements. Si « faire bloc » est nécessaire face à une telle crise, FO s'exprime et agit en tant qu'organisation syndicale. C'est à ce titre que FO ne peut que renouveler la nécessité que l'apaisement l'emporte et que par voie de conséquence soit notamment stoppé le processus d'adoption du projet de loi réformant les retraites.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

@[force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.86.01

Paris, le 12 mars 2020